



# → SECONDE

## Générale et technologique

### DÉCOUVRIR LES TERRITOIRES ET LES HOMMES :

La Seconde permet de choisir une série du Baccalauréat Général ou Technologique offrant la possibilité de mûrir le choix d'une formation future, de tester une orientation sans pour autant s'enfermer dans une spécialité.

À son issue, quelles que soient les options suivies, l'élève garde la possibilité d'accéder à toutes les séries de Première.

## CONTACTEZ-NOUS

### 📍 YVETOT

Allée du Lycée Agricole  
76190 Auzebosc  
Tél. 02 35 95 94 80  
legta.yvetot@educagri.fr  
www.legta-yvetot.naturapole.fr

### Objectifs de la formation

(communs à toute Seconde Générale et Technologique),

L'élève doit acquérir de solides connaissances et des méthodes de travail nécessaires à l'orientation vers un Baccalauréat général ou technologique grâce à un tronc commun, un accompagnement personnalisé en Mathématiques, en Français et sur l'orientation, ainsi que des cours à effectif réduit.

### Organisation des enseignements

Enseignements communs	Horaires par semaine
Français	4h00
Histoire - Géographie	3h00
Langue vivante I + Langue vivante II	5h30
Anglais	3h00
Allemand	2h30
Espagnol	
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h00
Physique Chimie	3h00
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h00
Sciences numériques et technologiques	1h30
Enseignement moral et civique	0h30

Enseignement optionnel général	Écologie - Agronomie - Territoires - Développement Durable	3h00
Enseignement optionnel technologique	Hippologie et équitation ou pratique sportive	3h00
Section euro	Section euro (DNL : Histoire Géographie)	1h00

+ Accompagnement personnalisé





## Orientation

En fin d'année, les élèves ont plusieurs choix possibles :

À Yvetot :

- La **1<sup>re</sup> générale** avec les enseignements de spécialité : **biologie écologie, physique chimie et mathématiques.**
- La **1<sup>re</sup> STAV** (Baccalauréat Technologique « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant ») dans 2 domaines possibles : **Productions Agricoles ou Transformation des Produits.**

Dans un autre établissement agricole ou de l'Éducation Nationale, une autre première.

## Les conditions d'accès

L'entrée en classe de Seconde se fait après une classe de Troisième.

La procédure d'orientation est gérée par le collège d'origine.

À l'occasion des journées portes ouvertes, un entretien permettra de mieux cerner les conditions d'accueil, les exigences de niveau et le projet personnel du candidat.

L'admission est autorisée compte tenu de l'avis du conseil de classe de l'établissement d'origine et après validation de l'affectation par la commission académique fin juin.



**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

